
L'immunisation : Vaccin ROR antirougeoleux, antiourlien et antirubéoleux

Cette feuille de renseignements ne renferme que de l'information de nature générale. Elle ne vise pas à remplacer les conseils, diagnostics ou traitements médicaux. Vous devez toujours consulter un professionnel de la santé concernant vos inquiétudes au sujet de votre état de santé et avant d'apporter des changements à votre alimentation, style de vie ou traitement.

L'administration de vaccins (ou d'injections pour adultes ou pour bébés) est le meilleur moyen de prévenir certaines infections graves. La Société canadienne de pédiatrie et le Comité consultatif national de l'immunisation recommandent vivement de procéder à une immunisation systématique.

Le ROR offre une triple protection contre la rougeole, les oreillons et la rubéole. Il est recommandé de vacciner les enfants le plus rapidement possible **après** leur 1^{er} anniversaire, puis de nouveau (ou deuxième dose) à l'âge de 18 mois. Aux termes de la loi, tous les enfants qui fréquentent l'école en Ontario doivent être vaccinés contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (à moins d'avoir obtenu une dispense).

Le vaccin devrait également être administré aux adultes qui n'ont pas été immunisés contre la rougeole, les oreillons et la rubéole. Les femmes enceintes à qui on confirme qu'elles ne sont pas immunisées contre la rubéole devraient recevoir le vaccin ROR le plus tôt possible après l'accouchement.

La rougeole

La rougeole est une infection grave qui se caractérise par une forte fièvre, de la toux, une éruption cutanée, un écoulement nasal et des larmoiements. La rougeole dure de une à deux semaines. Chez un enfant sur 10, elle peut se compliquer d'infections de l'oreille ou de pneumonie. Chez un enfant sur 1 000 environ, elle peut causer une encéphalite, une infection du cerveau qui peut entraîner des lésions cérébrales et l'arriération mentale. Elle entraîne la mort dans

un cas sur 3 000 environ. Dans de très rares cas, elle se complique d'une maladie qu'on appelle panencéphalite sclérosante subaiguë, une infection très grave, et toujours mortelle, du cerveau. Chez les femmes enceintes, elle peut provoquer une fausse couche ou un accouchement prématuré.

La rougeole se transmet très facilement d'une personne à l'autre. Une personne infectée peut en contaminer d'autres lorsqu'elle tousse, éternue ou même lorsqu'elle parle. Avant que l'administration du vaccin antirougeoleux ne soit généralisée, presque tous les enfants attrapaient la rougeole. Maintenant, grâce à la vaccination systématique, très peu d'enfants attrapent la rougeole au Canada et la panencéphalite sclérosante subaiguë a presque entièrement disparu.

Les oreillons

Les oreillons peuvent se traduire par de la fièvre, des maux de tête et un gonflement du visage et de la mâchoire. Ce gonflement est provoqué par une infection des glandes salivaires. Les oreillons peuvent entraîner la méningite, une infection du liquide et des membranes recouvrant le cerveau et la moelle épinière. Près d'une personne sur 10 atteintes des oreillons contracte une méningite. Heureusement, ce type de méningite ne laisse généralement pas de séquelles permanentes. Les oreillons peuvent entraîner la surdité chez certaines victimes.

Chez les adolescents et les hommes, dans un cas sur quatre environ, les oreillons peuvent provoquer un gonflement très douloureux des testicules qui peut, en de rares occasions,

entraîner la stérilité. Chez une femme sur 20, les oreillons peuvent causer une douloureuse infection des ovaires. Les oreillons accroissent les risques de fausse couche au cours des trois premiers mois de la grossesse. Les oreillons se transmettent lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue près de vous ou simplement lorsqu'elle vous parle. La maladie se transmet aussi par contact avec la salive d'une personne infectée.

La rubéole

La rubéole présente un grave danger pour les femmes enceintes. Si une femme attrape la rubéole au début de sa grossesse, il y a de fortes chances que son bébé meure ou soit gravement handicapé. Les handicaps les plus courants sont la cécité, la surdité, l'arriération mentale et les malformations cardiaques.

La rubéole est généralement bénigne chez les enfants; jusqu'à la moitié des cas ne s'accompagnent pas d'éruptions. La rubéole peut s'avérer plus grave pour les enfants plus âgés et les adultes, notamment les femmes. Elle peut se traduire par de la fièvre, un mal de gorge, des glandes gonflées dans le cou et une éruption cutanée sur le visage et le cou. Des douleurs et des gonflements articulaires temporaires sont fréquents chez les sujets adolescents et adultes, particulièrement les femmes. La rubéole peut entraîner de l'arthrite chronique. Elle peut aussi occasionner des problèmes temporaires de coagulation sanguine et une encéphalite (gonflement du cerveau).

La rubéole se transmet lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue près de vous ou simplement lorsqu'elle vous parle. La maladie se transmet aussi par contact avec la salive d'une personne infectée.

Quel degré de protection le vaccin ROR assure-t-il contre la rougeole, les oreillons et la rubéole?

Le vaccin ROR protège contre la rougeole environ 99 pour 100 des personnes qui reçoivent les deux injections. Il protège 95 pour 100 des personnes vaccinées contre les oreillons et

environ 98 pour 100 des personnes vaccinées contre la rubéole. La protection contre la rougeole, les oreillons et la rubéole après la vaccination est probablement permanente. La vaccination réduit également la gravité de ces maladies chez les personnes qui les contractent.

Le vaccin ROR est-il sûr?

Oui. La plupart des enfants n'éprouvent aucun effet secondaire. Le vaccin ROR peut provoquer une éruption cutanée ou de la fièvre chez certains enfants cinq à 12 jours après son injection. Ces effets peuvent durer quelques jours. À l'occasion, une forte fièvre peut causer une convulsion. La convulsion vient plutôt de la forte fièvre causée par le vaccin que du vaccin lui-même. Ces convulsions ne rendent pas l'enfant plus vulnérable à l'épilepsie, aux lésions cérébrales ou à d'autres troubles nerveux. Les convulsions dues à une forte fièvre risquent davantage de se produire chez les enfants qui ont déjà eu des convulsions auparavant ou dont les parents, les frères ou les soeurs ont déjà eu des convulsions.

La composante contre les oreillons du vaccin peut entraîner de la fièvre et le gonflement des glandes du cou. Dans de très rares cas, c'est-à-dire chez une personne vaccinée sur 800 000, elle peut également entraîner une méningite (une infection du liquide et des membranes recouvrant la moelle épinière). La méningite due au vaccin contre les oreillons est bénigne et n'entraîne aucune lésion cérébrale permanente.

La composante contre la rubéole du vaccin peut causer une légère fièvre, une éruption cutanée ou un gonflement des glandes du cou chez un enfant sur sept. Cela se produit généralement six à 10 jours après l'injection et dure un jour ou deux. Chez les enfants, dans moins de 1 cas sur 200, ce vaccin peut provoquer le gonflement douloureux de certaines articulations. Chez les adolescentes et les femmes adultes, dans jusqu'à un cas sur quatre, il peut avoir le même effet une à trois semaines après la vaccination. La douleur et le gonflement articulaires ne durent généralement que quelques jours et entraînent rarement une arthrite chronique.

Des problèmes temporaires sans gravité de coagulation sanguine ont été observés au cours du mois suivant l'immunisation à l'aide du vaccin ROR; ce phénomène est rare et n'entraîne pas de problèmes à long terme.

Il n'y a aucun risque pour les femmes enceintes ni pour qui que ce soit d'attraper la rougeole, les oreillons ou la rubéole d'un enfant qui a été vacciné récemment. Il n'y a pas de danger à administrer ce vaccin aux femmes qui allaitent. En général, les avantages que présente la vaccination sont beaucoup plus importants que les risques éventuels. **Il est conseillé de toujours discuter avec votre médecin des avantages et des risques associés à tout vaccin.**

Qui ne devrait pas recevoir le vaccin ROR?

Certains enfants et adultes ne devraient pas recevoir le vaccin ROR, ce sont :

- ceux et celles qui ont de la fièvre ou une infection plus grave qu'un rhume;
- ceux et celles qui ont déjà eu de graves réactions allergiques (appelées réactions anaphylactiques) à l'administration d'une dose du vaccin;
- ceux et celles qui ont une maladie qui réduit la capacité de leur corps de combattre les infections;
- ceux et celles qui prennent des médicaments qui réduisent la capacité de leur corps de combattre les infections;
- les femmes enceintes. Si une femme reçoit le vaccin ROR, puis découvre qu'elle est enceinte, elle doit contacter immédiatement son médecin. Toutefois, le fœtus ne court pas de graves dangers dans une telle situation. En outre, il faut conseiller aux femmes en âge d'enfanter d'éviter de devenir enceintes le mois suivant l'administration du vaccin ROR;
- ceux et celles qui sont allergiques à un antibiotique appelé néomycine;

- ceux et celles qui ont reçu une injection de gammaglobuline au cours des trois à 12 derniers mois (tout dépend de la dose et de la méthode d'administration). Si vous pensez que vous ou votre enfant faites partie de ces groupes, parlez-en à votre médecin ou à votre bureau de santé publique.

Il est possible d'administrer le vaccin ROR aux personnes allergiques aux oeufs, même si elles présentent les signes suivants : urticaire, respiration sifflante, difficulté à respirer, ou visage ou bouche enflés, après avoir mangé des oeufs, à condition de les garder sous surveillance après le vaccin afin de repérer tous les signes de réaction.

À qui dois-je m'adresser si j'ai d'autres questions?

Adressez-vous à votre médecin ou appelez votre bureau de santé publique.

Dossier d'immunisation

Après l'immunisation de votre enfant, assurez-vous que le médecin met à jour la fiche d'immunisation personnelle (carte jaune). Vous devrez fournir les renseignements consignés sur cette carte au bureau de santé publique lorsque votre enfant commencera l'école ou recevra d'autres vaccins. Gardez-la en lieu sûr!

Gouvernement de l'Ontario

Services de santé et autres ressources :

www.health.gov.on.ca

Renseignements sur la santé destinés aux
consommateurs :

www.healthyonario.com

Ligne INFO : 1 877 234-4343

Ligne ATS : 1 800 387-5559

(Accessible durant les heures de bureau, ce service
fournit des renseignements généraux sur les soins
de santé.)

Télesanté Ontario :

1 866 797-0000; ligne ATS : 1 866 797-0007

(Accessible 24 heures sur 24, sept jours sur sept, ce
service fait appel à du personnel infirmier praticien
pour répondre aux questions de santé pressantes.)

Vous pouvez aussi communiquer avec le bureau de
santé de votre localité.